

# Réunion publique Trains TER

## venez nous aider à améliorer les dessertes !

La SNCF fait rouler les trains mais c'est la Région Rhône-Alpes qui paye et qui décide des dessertes.

La **qualité de service est insuffisante**:

- Des **trous de 2 heures** en pleine heure de pointe sur Annecy-Annemasse, St-Gervais-Annemasse et Annecy-St-Gervais alors que les lignes mériteraient un train toutes les 30 minutes.
- **Presque pas de trains le week-end** (pour le 1<sup>er</sup> département touristique de France).
- Des **correspondances mauvaises** à Annemasse, Bellegarde et Annecy.
- Des **rames trop petites** (Bombardier) depuis le départ des Corail.
- Pratiquement **pas de service minimum** pendant les grèves.

Alors que la **pollution de l'air explose** dans la Vallée de l'Arve, chaque année les dessertes ferroviaires de la Haute-Savoie reculent :

- **Suppression** des trains Annecy-Genève et Evian-Valence en 2007.
- **Multipliation** par 6 du **nombre de cars TER** depuis 2007 en remplacement des trains.
- **Suppression** de 80% des trains directs St-Gervais-Lyon en 2012.
- **Suppression** des trains le soir entre Annemasse et Annecy en 2010.
- **Suppression** des trains en heure de pointe (12h30, 16h30) entre Annecy et Annemasse.



Résultat : **42% de trains en moins en 2014 en Haute-Savoie que dans la Loire** alors que ces départements comptent chacun 750.000 habitants. Les usagers TER de Haute-Savoie sont considérés comme de seconde zone.

Pour que ça change, il faut que **tous les usagers TER de la Haute-Savoie viennent au prochain Comité de Ligne TER** pour manifester leur mécontentement. Le comité de ligne TER est une réunion avec la SNCF et les élus **ouverte à tous les usagers et citoyens**. Venez demander à la Région qu'elle mette autant de trains en Haute-Savoie qu'ailleurs !

**Lundi 2 juin 2014 à 18h00**  
**Parc de la Foire - Salle Le Pyramide**  
**210, rue Ingénieur Sansoube**  
**74800 LA ROCHE SUR FORON**

À 1500 m de la Gare de la Roche  
retour en train possible vers :  
St-Gervais à 19h12, Annecy à 19h53, Annemasse à 19j10  
et covoiturage organisé par l'ARDSL en nous contactant sur  
[contact@ardsl.org](mailto:contact@ardsl.org)

Merci de ne pas jeter sur la voie publique